

2 AUXILIAIRES DE PUERICULTURE
1 poste à temps complet
1 poste à mi-temps
Pour les CRECHES MUNICIPALES
par voie de mutation ou inscription sur liste d'aptitude

Au sein de la Direction de l'Education, placé(e) sous l'autorité de la Directrice de la Crèche, vous serez chargé(e) :

- d'assurer l'accueil des enfants et des familles,
- d'accompagner les enfants tout au long de la journée,
- de les encadrer lors des activités d'éveil.

Aptitudes et connaissances :

- dynamisme
- esprit d'équipe,
- grande disponibilité,
- sens de l'accueil du public.

Formation :

Vous devez être titulaire du diplôme d'Auxiliaire de Puériculture

Et

inscrit(e) sur la liste d'aptitude à l'emploi d'Auxiliaire de Puériculture.

Les candidatures manuscrites assorties d'un Curriculum Vitae détaillé doivent être adressées à Monsieur le Maire - Direction des Ressources Humaines - Hôtel de Ville et de la Communauté de l'Agglomération Belfortaine - Place d'Armes - 90020 BELFORT CEDEX - avant le 3 juillet 2009, délai de rigueur.

Belfort, le 9 juin 2009

Pour le Maire,
L'Adjoint délégué,

M. SCHWARTZ

Destinataires :

- . Services C.A.B., Ville, C.C.A.S., S.M.G.P.A.P.,
- . Centre de Gestion
- . Est-Républicain